

## CHAPITRE V.

RAVAGES DU CHOLÉRA EN 1854 ET 1855. — SITUATION DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE A CETTE ÉPOQUE. — LE R. P. DALIN SE DÉMET DE SA CHARGE DE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Pendant l'année 1854, les Filles de la Sagesse eurent encore à lutter contre le choléra, qui fit de grands ravages en divers lieux, mais surtout à Toulon. En moins de trois mois, le nombre des décès s'éleva, à l'hôpital de la marine, à 2127. Deux Sœurs et deux officiers de marine furent enterrés à la même heure ; les quatre bières sortirent en même temps de l'hôpital. Ce spectacle jeta dans la ville une telle consternation que, dès ce jour, les trois quarts des habitants se retirèrent pour aller se réfugier dans les campagnes, espérant se soustraire à la fureur du terrible fléau.

Les Sœurs soignaient leurs nombreux malades avec autant d'intelligence et d'habileté que de courage et de dévouement. Un jour, à une visite à laquelle se trouvaient réunis douze ou quinze médecins et élèves en médecine, le médecin en chef demanda à la Sœur Saint-Sylvère, qui était jeune encore, ce qu'elle faisait et ordonnait de faire dans la salle, lorsqu'on lui apportait des cholériques, en l'absence du médecin ; elle répondit avec modestie et simplicité : « Bassiner les lits, mettre des boules d'eau chaude autour d'eux, de la tête aux pieds, les faire frictionner, leur appliquer les sinapismes, leur donner telle ou telle potion que portent vos

ordonnances, aux heures indiquées, etc., etc... » Le directeur étonné, s'adressant à ceux qui l'entouraient, particulièrement aux élèves : « Il n'y en a pas un parmi vous, Messieurs, leur dit-il, si je l'eusse interrogé, qui eût été capable de me répondre de la sorte. » Puis, se tournant vers la Sœur Saint-Sylvère : « C'est très-bien, ma Sœur ! Vous veillerez aussi à ce que ces Messieurs fassent leur devoir, en remplissant comme vous mes ordonnances. »

Le 4 août, le commissaire des hôpitaux écrivait au commissaire général : « Une Sœur de la Sagesse est morte ce matin ; une autre est à l'agonie (c'était la Sœur Saint-Sylvère, qui mourut peu après) ; les autres sont excédées de fatigue, à la suite de nombreuses veillées. En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de demander, par le télégraphe électrique, à Son Excellence le ministre, six ou huit Sœurs de renfort, lesquelles se rendront à Toulon par la voie des chemins de fer. »

Le lendemain, 5 août, le ministre annonçait au préfet de la marine que le courrier du même jour portait l'invitation aux Supérieurs des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, de diriger immédiatement huit Sœurs sur l'hôpital maritime de Toulon. Huit Sœurs en effet furent choisies et expédiées à l'instant de la Maison-Mère, et les plus heureuses n'étaient pas celles qui restaient.

Les aumôniers de l'hôpital partageaient les dangers et les travaux des Religieuses, comme nous le voyons dans une lettre que le commissaire des hôpitaux écrivait au ministre, le 1<sup>er</sup> septembre de cette année, pour demander une récompense dont les Sœurs étaient si dignes, mais qu'elles n'ambitionnaient certainement pas. « Il est de mon devoir, disait-il, de vous signaler le dévouement

des Filles de la Sagesse et des aumôniers. Les Sœurs infatigables à prodiguer des soins empressés et assidus aux cholériques, les aumôniers toujours prêts à donner des paroles de consolation aux mourants, en leur administrant les derniers sacrements de la religion, ont montré un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges.

« J'ai vu les Sœurs à l'œuvre, et je puis assurer que ce sont des Religieuses d'un caractère remarquable ; leur zèle n'a pas failli par la perte de deux d'entre elles qui ont été victimes de leur dévouement.

« Leur conduite admirable vous est trop connue, Monsieur le ministre, pour que je vous en donne ici de plus longs détails ; mais je ne terminerai pas sans vous exprimer le plaisir que j'aurais de voir donner un témoignage de satisfaction à la Supérieure de l'hôpital principal, ou récompenser toutes les Sœurs dans la personne de la Supérieure générale. »

Monsieur le préfet du Var écrivait, à son tour, à M. le sous-préfet de Toulon : « Je ne vous parle pas des Filles de la Sagesse, ces anges de bienfaisance, comme je leur disais hier, à l'hôpital civil. Dieu seul est assez riche pour récompenser leur dévouement. »

A Brest comme à Toulon, à Nantes, à La Rochelle, dans les campagnes comme dans les villes, les Sœurs étaient partout auprès des cholériques. On n'y voyait pas seulement les Sœurs hospitalières accoutumées aux soins des malades, mais encore les Sœurs classières qui ne montraient pas un moindre courage et un moindre dévouement. Celles d'Orléans reçurent du ministère une médaille d'or que leur fit obtenir le préfet du Loiret.

Une récompense autrement désirable et autrement précieuse fut accordée à la Sœur Saint-Alexandre, Supérieure de la maison de Chaillot, à Paris. C'était une Religieuse d'un grand mérite. Remplie d'intelligence et de cœur, elle savait se faire estimer et aimer, non-seulement de ses Sœurs, mais de toutes les personnes du dehors, particulièrement des pauvres, pour lesquels elle se montra toujours d'un dévouement admirable. Le choléra la frappa comme un coup de foudre, et lui fit endurer, pendant dix heures, les plus cruelles souffrances. Elle supporta toutes ses douleurs avec résignation et patience, reçut avec une foi ardente et une tendre piété tous les secours de la religion, et termina saintement sa carrière, à l'âge de 50 ans.

Sa mort jeta la consternation dans tout le quartier de Chaillot. Ses funérailles furent magnifiques. Les pauvres, qui l'accompagnèrent en foule à sa dernière demeure, la pleurèrent comme leur mère. Un des membres du bureau de charité voulut dire quelques mots sur sa tombe ; mais il était interrompu par les sanglots que l'on entendait de toutes parts, et lui-même, ne pouvant retenir ses larmes, fut forcé de s'arrêter au milieu de l'émotion générale.

Il avait commencé ainsi : « Ma chère Mère, c'est au nom de toute une population, des riches et des pauvres, que je viens exprimer les regrets dont chacun de nous est pénétré. Vous, sainte Religieuse, qui n'avez voulu avoir d'autres parents que les pauvres, vous bonne et utile à tous, accomplissant tout ce qui est bien, fuyant l'excès en tout, vrai modèle d'une hospitalière, digne des respects et des hommages de tous ceux qui ont eu le bonheur de vous connaître et de vous voir à l'œuvre, soit que vous instruisiez les enfants, soit que vous voliez

au secours des pauvres et des malheureux, nous ne pouvons mieux vous louer que par nos larmes. Ange de paix et de charité, vos vertus étaient plus nombreuses que les grains de votre chapelet, et le plus bel hommage que nous puissions vous rendre, c'est de tâcher de les imiter.

« Adieu, chère Mère, adieu ! Tout n'est pas fini pour vous ; une bonne Mère n'abandonne pas ses enfants : vous veillerez sur tous ceux qui sont ici, et vous prierez pour nous, et pour ceux qui comme vous ont si bien employé, si bien rempli leur vie, ayant confiance en la bonté infinie de Dieu. Adieu ! »

Le choléra ne disparut point avec l'année 1854. En 1855, il fit encore de grands ravages à Toulon, où, pour comble de malheur, il était accompagné du typhus, non moins redoutable, qui sévit cruellement dans cette ville, surtout dans les hôpitaux, pendant cinq mois. Les vaisseaux arrivant presque chaque jour de Crimée jetaient à Toulon une foule de blessés et de malades. Neuf Sœurs furent atteintes du typhus, et réduites à la dernière extrémité ; trois des plus jeunes en moururent.

Le choléra exerça aussi sa fureur dans le département de la Charente, où les Filles de la Sagesse parcoururent, avec leur zèle et leur dévouement ordinaires, 24 communes en dehors de leurs résidences habituelles, pour porter secours aux pauvres malades.

La belle conduite des Sœurs, dans toutes les circonstances pénibles où elles se trouvaient, leur attira une réputation bien méritée. De tous côtés on désirait des Filles de la Sagesse pour instruire les enfants et soigner les malades. Il semblait que là où elles étaient présentes, les épidémies devenaient moins redoutables.

Mais il était impossible de satisfaire à toutes les demandes que l'on adressait à la Maison-Mère de Saint-Laurent. On se vit dans la nécessité de refuser 20 établissements en 1854, dont deux en Belgique, et un à Liverpool, en Angleterre ; 18 en 1855 ; 13 en 1856 ; 15 en 1857 ; 17 en 1858 ; 10 en 1859 ; 13 en 1860. On en refusa jusqu'à 22 en 1861. Depuis cette époque, il en a toujours été de même. Le nombre des Sœurs augmentait sans cesse, mais pas assez pour satisfaire à tous les besoins.

La Congrégation de la Sagesse n'avait jamais été aussi prospère. A la fin de 1855, le nombre des Sœurs s'élevait à 2350, et celui des novices et postulantes à près de 200. Pendant le généralat du P. Dalin, de 1842 à 1855, on avait pu accepter 68 établissements, et on s'était vu dans la nécessité d'en refuser 169. De son côté, la Compagnie de Marie se développait et se fortifiait de plus en plus. Trois résidences venaient d'être fondées, à Angoulême, à Orléans et à Tourcoing, dans le diocèse de Cambrai, et les Pères étaient encore assez nombreux à Saint-Laurent, pour le service des Communautés et l'œuvre si importante des missions. D'ailleurs plusieurs prêtres du diocèse de Luçon et des diocèses voisins demandaient à entrer dans la Compagnie. De plus, 18 élèves qui composaient un collège apostolique établi à la Maison-Mère, en 1850, étaient en philosophie, et donnaient les plus grandes espérances par leur talent, leur piété et leur attachement à la famille de Montfort, qu'ils regardaient déjà comme la leur.

Le démon, voyant sans doute d'un œil jaloux tout le bien qu'opéraient partout les enfants du Vénérable serviteur de Dieu, chercha à diviser cette pieuse famille, qui jusque-là avait vécu dans l'union et la paix la plus parfaite. Il réussit à troubler des esprits qui étaient faits

pour s'entendre, et presque à désunir des cœurs qui étaient faits pour s'aimer. Il est remarquable que les Congrégations religieuses ont aussi leurs moments d'épreuves, comme les individus, les familles et les nations.

Nous devons à la vérité de dire que M<sup>sr</sup> Baillès, évêque de Luçon, ne s'était jamais montré bien favorable au P. Dalin, qui ne croyait pas devoir accepter, sans aucune observation, certaines mesures et certaines prétentions qui lui paraissaient exagérées. On se souvient que, dans des circonstances à peu près semblables, le Père Deshayes, craignant d'être gêné dans son administration par les prétentions que laissait paraître Mgr Soyer, se disposait à transporter à la Chartreuse d'Auray le noviciat de la Sagesse, et à faire de cette maison une Maison-Mère; mais tout s'arrangea bientôt à l'amiable entre le Supérieur général et l'évêque diocésain, qui, depuis, se montra toujours plein d'estime et d'affection pour les Communautés de Saint-Laurent et ceux qui les gouvernaient.

L'entente avec M<sup>sr</sup> Baillès ne devait pas être aussi facile. Son mécontentement fut à son comble, quand il vit que, contre son gré et ses prévisions, Rome avait approuvé l'Institut des Missionnaires en même temps que celui des Filles de la Sagesse. A l'occasion de cette approbation, des lettres de félicitations furent adressées à Saint-Laurent par les archevêques et évêques de Cambrai, de Tours, de Poitiers, de Vannes, de Blois, de Versailles et de Fréjus. M<sup>sr</sup> Baillès était loin de penser et de parler comme ses vénérables collègues dans l'épiscopat. On comprend que les dispositions si défavorables de l'évêque diocésain devaient être la cause d'un grand embarras et d'un profond ennui pour le Supérieur général. Pour comble de malheur, quelques

dissentiments fâcheux se manifestaient, depuis quelque temps, dans l'intérieur de la Communauté des Missionnaires. Le P. Dalin vit en tout cela un sérieux obstacle au bien, et il résolut de se démettre de sa charge.

Prévoyant déjà toutes les difficultés qu'il allait trouver dans son administration, lors de son voyage à Rome, en 1853, il offrit sa démission au Souverain Pontife, qui la refusa. Mais, en 1855, il la déposa de nouveau entre les mains du Nonce, à Paris, le priant de la transmettre au Pape. Le Supérieur général de la Compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse s'exprimait ainsi, le 26 novembre 1855 :

« Très-Saint-Père,

« A genoux, encore une fois, en esprit, à vos pieds vénérés, je viens de nouveau y déposer la charge qui pèse, depuis 14 ans, sur mes faibles épaules. Deux saintes Congrégations, celle des Missionnaires de la Compagnie de Marie et celle des Filles de la Sagesse, l'une et l'autre solennellement approuvées par Votre Paternité, ont besoin d'un Supérieur plus saint et plus capable. Moi-même, après une vie tout entière consumée au bien des autres plus peut-être qu'à mon propre bien, j'ai besoin de repos, et je crois y avoir droit.

« C'est dans la plénitude de ma liberté, et avec un vif désir d'être exaucé, que je réitère la supplique déjà, mais en vain, présentée par moi, il y a bientôt deux ans. J'ose espérer que votre bonté, dont j'ai fait souvent l'expérience, aura cette fois pitié de moi, et me rendra enfin une liberté qui ne diminuera rien de mon zèle pour nos Congrégations, ni surtout de mon dévouement filial

pour le Saint-Siège et pour votre auguste personne.

« Veuillez, Très-Saint-Père, pour mettre le comble à mon bonheur, me pardonner les manquements dont j'ai pu me rendre coupable dans mon administration, et m'accorder votre bénédiction paternelle, source assurée des grâces dont j'ai besoin.

« Daignez agréer l'hommage de la vénération, de la reconnaissance, de l'affection, de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur et le bonheur d'être,

« Très-Saint-Père,

« De votre Sainteté le très-humble serviteur et dévoué fils en Jésus et en son Immaculée Mère.

« DALIN, prêtre. »

Le Souverain Pontife se rendit enfin aux vœux si pressants du P. Dalin, et accepta sa démission. En même temps le Pape se proposait aussi de demander celle de M<sup>sr</sup> Baillès qui trouvait une vive opposition dans le gouvernement de l'empereur Napoléon III et dans une grande partie du clergé de son diocèse. L'évêque de Luçon fut en effet mandé à Rome, au commencement de février 1856, et il remit, à son tour, sa démission entre les mains du Souverain Pontife.

On pouvait croire, après l'élection du P. Denis, successeur du P. Dalin, que le calme allait régner dans la Communauté des Missionnaires; il n'en fut pas ainsi. Les esprits s'aigrirent de plus en plus, au point que l'ancien Supérieur général crut devoir s'éloigner de la Congrégation, pour ne pas être un sujet de division parmi ses confrères. Il se retira chez un prêtre de ses amis, curé

de la Flocellière, frère du P. Marchand, ancien Missionnaire de la Compagnie de Marie, mort en 1852. Au bout de deux ans, ce digne curé étant mort à son tour, la paroisse fut unanime à demander au P. Dalin de vouloir bien être son pasteur. Il y consentit, et M<sup>sr</sup> Delamare, qui avait remplacé M<sup>sr</sup> Baillès sur le siège épiscopal de Luçon, le nomma en effet curé de la Flocellière. Il a fait dans cette paroisse un bien immense, et il y laissera de précieux monuments de son zèle. Malgré ses 77 ans, il semble encore, en 1877, n'avoir rien perdu de son intelligence et de son ardeur d'autrefois.

Il faut le dire, à la gloire des Filles de la Sagesse : sans se montrer insensibles aux événements qui troublèrent, pendant quelque temps, la Communauté des Missionnaires, elle demeura calmement et soumise à la sainte volonté de Dieu. Elles continuèrent, comme par le passé, à se montrer dociles à la voix de leurs Supérieurs et fidèles à remplir leurs différents emplois.